

► Cabinet d'orthodontie NIORT Drs Jacques et Elisabeth TOPIN

Orthodontistes spécialistes qualifiés en Orthopédie Dento-Faciale Orthodontie exclusive

📍 13 Avenue de la République Résidence Montaigne 79000 NIORT

☎ Tel. : +33 5 49 24 23 24

🌐 scp-jacques-et-elisabeth-topin.chirurgiens-dentistes.fr

L'empreinte optique en orthodontie

Avant un traitement orthodontique, l'empreinte optique permet d'obtenir une image de la structure dentaire grâce à une caméra couplée à un ordinateur.

En pratique, la pâte à empreinte est remplacée par une caméra introduite dans la cavité buccale. Celle-ci renvoie sur l'ordinateur l'image en trois dimensions des deux arcades dentaires du patient.

Le praticien peut ainsi établir un diagnostic précis pour le traitement à prévoir, et surtout pour la préparation du futur appareil de correction.

Avantages pour le patient :

- > Pas d'utilisation d'un matériau pâteux entraînant gêne respiratoire ou réflexe nauséeux.
- > Rapidité de la réalisation, de l'ordre de quelques minutes environ.
- > Vérification immédiate de la qualité de l'image et de la présence de tous les détails nécessaires.
- > Visualisation des spécificités de l'appareillage futur et des résultats attendus.



L'empreinte optique est ensuite transmise directement au laboratoire, par Internet, réduisant ainsi les délais de transmission et de fabrication du dispositif prévu.

Les mises au point et les réglages au moment de la pose, ou pendant le cours du traitement, seront simplifiés grâce à la précision de l'empreinte.

La stabilité de l'image, qui ne subit pas de déformation, est inaltérable et archivée sur un support informatique permettant au praticien de se référer aisément au visuel initial au cours du traitement.

Il en est de même si un complément de soins s'avérait nécessaire.

À SAVOIR

- Les techniques de dentisterie informatisée sont en constante évolution mais nécessitent des appareils de haute technologie.